

PROJET ASSOCIATIF

QUI, QUOI, COMMENT, POUR ALLER OU ?

QUI ETES VOUS ? (résumer ici l'origine et l'ancienneté de votre association, la raison de sa création)

La section tir à l'arc existait depuis 1982 au sein de l'étoile sportive de Chassieu qui regroupait toutes les sections sportives. La dissolution de l'étoile sportive oblige la section tir à l'arc à exister par elle-même. L'Association dite « CHASSIEU TIR À L'ARC » ressort du régime de la loi du 1er juillet 1901. Fondée le 17 juin 2002, a pour objet la pratique du tir à l'arc sous toutes ses formes en compétition et loisirs. Elle a été déclarée à la Préfecture du Rhône sous le n° : 0691049203 (W691065147) le 08 Juillet 2002. Il est utile d'ajouter que l'association est agréée jeunesse et sport depuis le 16 novembre 2006 sous le n° 69.06.1321. Le club est affilié à la Fédération Française de Tir à l'arc sous le n°3369034.

QUI VOUS COMPOSENT ? (combien d'adhérents/licenciés ? hommes/femmes ? Adultes/enfants ? loisirs/compétitions ? éducateurs/dirigeants bénévoles ? Des salariés ?)

Au 30 novembre 2015, nous comptons 54 adhérents licenciés de la FFTA dont 24 jeunes et 30 adultes. Parmi ces adhérents, on compte une vingtaine de compétiteurs jeunes et adultes. Les femmes représentent 20% de l'effectif. Nous employons un entraîneur diplômé d'Etat (DE). Le club a également deux entraîneurs bénévoles. Le bureau est constitué de 4 membres permanents. Nous disposons de commissions diverses également animées par des bénévoles (matériel, communication, récompenses, concours...)



QUELLES VALEURS DEFENDEZ-VOUS ? (morales, éducatives, humaines, sportives, ... quel message essayez-vous de véhiculer autour de votre association et de ses actions ?)

Le tir à l'arc est une discipline olympique qui favorise:

- la concentration ;
- la résistance au stress ;
- l'équilibre physique et mental, la maîtrise de soi ;
- la régularité associée à la précision ;
- la volonté, la persévérance pour la performance.

Elle apprend également à l'archer l'importance de l'entretien de son matériel.

A ce jour, Chassieu Tir à l'Arc est un club sportif où les adhérents se retrouvent autour de la passion du tir. Certains d'entre eux y trouvent une pratique à vocation sportive se traduisant par une participation aux compétitions. D'autres y cherchent une pratique de type loisir. Dans les deux cas, les archers partagent un certain nombre de valeurs communes telles que :

- la cordialité ;
- la convivialité ;
- la tradition ;
- les échanges, le partage ;
- le respect des différences ;
- le mélange des générations ;
- Le développement social chez des personnes en situation de handicap.

QUEL EST VOTRE OBJET STATUTAIRE ? (merci d'inscrire l'objet statutaire initial inscrit dans les statuts de votre association puis, le cas échéant, l'objet statutaire remis à jour.)

L'Association dite "CHASSIEU Tir À L'ARC" ressort du régime de la loi du 1er juillet 1901. Fondée le 17 juin 2002, elle a pour objet la pratique du tir à l'arc sous toutes ses formes en compétition et loisirs.



QUELLES SONT LES ACTIONS MISES EN OEUVRE AU COURS DE LA SAISON ? ET POUR QUELLES RAISONS ? (manifestations, compétitions, moments de convivialités entre bénévoles, ...)

Le club organise divers évènements internes et externes.

Interne: St Sébastien, Passage de Flèches validant les acquis des archers, repas annuel en extérieur, tir du Roy (concours interne). Ces évènements suivent pour la plupart la tradition de l'archerie française. Ils permettent de souder les membres du Club.

Externe: le Club organise deux concours annuels, l'un en Salle, l'autre en Extérieur. Ces évènements permettent de faire connaître le club au niveau national et régional. En 2015, les concours ont attiré un total de 350 archers de la région Rhône-Alpes étendue.

Nous envisageons également de participer aux animations de la période de Noël organisées par la municipalité de Chassieu.

Nous participons également aux manifestations autour du sport organisés localement afin de faire connaître au plus grand nombre la pratique du tir à l'arc.

Nous organisons également à la demande des initiations pour des groupes de type Comité d'Entreprise

QUELLES SONT LES MOYENS HUMAINS, LOGISTIQUES ET FINANCIERS DONT VOUS DISPOSEZ ACTUELLEMENT ? (bénévoles & salariés, équipements & infrastructures, sponsors, mécènes et institutionnels ? quelle durée d'engagement de partenariat ?...)

Le Club a un salarié entraîneur diplômé d'Etat. Nous comptons sur une vingtaine de bénévoles régulièrement impliqués dans les activités du Club (communication, concours, entretien...).

Le budget du club est de l'ordre de 19 500 Euros annuels.

Comme mentionné précédemment, nous avons mis en place une campagne visant à trouver des mécènes pour le Club depuis le début de cette année (2015-2016). La campagne commence à porter ses fruits et a permis de trouver plusieurs mécènes à ce jour.



QUELLES SONT LES AMBITIONS DE L'ASSOCIATION D'ICI 2 ANS ? (projets, évolutions, développement...)

Objectif majeur : développer la compétition chez les jeunes archers pour arriver en 3 ans à la labellisation ETAF.

Cet objectif comporte trois phases annuelles:

- Année 1 : Avoir 6 compétiteurs jeunes réguliers dont au moins deux classés (trois compétitions et plus) ;
- Année 2 : Avoir 10 compétiteurs jeunes réguliers dont au moins 4 classés.

Constitution d'une équipe jeune ;

- Année 3 : Avoir 15 compétiteurs jeunes dont au moins 6 remplissant les critères de labellisation ETAF.

Objectifs secondaires :

- Constituer une équipe adulte DR et la faire progresser vers les divisions supérieures ;
- Doubler le nombre d'adultes participant aux concours extérieurs FITA et Fédéral ;
- Fidéliser les adhérents: arriver à un seuil de renouvellement de 70% par an avec au moins 60 adhérents.

QUELLES SONT LES AMBITIONS DE L'ASSOCIATION D'ICI 4 ANS ? (projets, évolutions, développement...)

Voir ci-dessus. La labellisation "Ecole Française de Tir à l'Arc" nous prendra environ 3 ans.



QUELS SONT LES MOYENS NECESSAIRES POUR REALISER CES OBJECTIFS ?

COMMENT ENVISAGEZ-VOUS D'OBTENIR CES MOYENS ? (partenariat public/privé, mutualisation associative, recrutement, plan de communication....)

1. Communiquer avec les parents, présenter le projet sportif du club, expliquer le parcours de l'excellence sportive ;
 2. Organiser deux séances d'entraînement de deux heures pour les enfants compétiteurs encadrées par un D.E (entraîneur diplômé d'état);
 3. Structurer la démarche d'enseignement avec le D.E. pour une progression cohérente :
 - o Définir des objectifs précis et individuels ;
 - o Assurer une meilleure prise en charge des sportifs sur la discipline olympique, accompagner les jeunes sportifs aux compétitions.
 4. Accompagner les jeunes sportifs aux compétitions (par D.E.) ;
 5. Organiser des stages sportifs avec le D.E. ;
 6. Proposer à certains archers confirmés une formation d'entraîneur prise en charge par le club (1er et 2ème niveaux);
 7. Organiser deux séances d'entraînement de deux heures pour les débutants afin de garantir une réelle progression et conserver un haut niveau de motivation ;
 8. Assurer aux débutants l'accès à un matériel propre à un bon apprentissage (arcs d'initiation et matériel annexe tel qu'élastiques, miroirs ...)
 9. Création d'une équipe FITA en arc classique : encadrement assuré par un entraîneur bénévole; achat de tenues, prise en charge des frais d'inscriptions ;
- Le club a mis en place une brochure de mécénat sportif afin de lever des fonds permettant d'atteindre nos objectifs. Un comité Communication est également actif pour la promotion du club dans la presse régionale, sur le Web ainsi qu'auprès de la municipalité

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES QUE VOUS SOUHAITEZ SOUMETTRE A L'ATTENTION DE LA COMMISSION DE PRESELECTION :

